

La structuration de l'Afev a peu évolué pendant l'année 2009/2010.

Dans un contexte financier de plus en plus difficile, l'Afev trouve le moyen de continuer à innover avec une structuration égale.

En effet, le maillage territorial reste le même, découpé en 42 pôles d'agglomérations et en 7 délégations régionales. Chaque délégation recouvrant une à deux régions administratives françaises :

- Nord-pas-de-Calais
- Ile-de-France
- Ouest (Bretagne et Pays de la Loire)
- Centre (Centre et Poitou Charentes)
- Sud Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées)
- Méditerranée (PACA et Languedoc Roussillon)
- Rhône Alpes


5 pôles ne sont pas intégrés à une délégation : Rouen, Evreux, Caen, Nancy et Reims.

Le pôle national compte 16 personnes, avec la création d'un nouveau poste de chargée de mission expérimentation logement étudiant solidaire dans le cadre du Fond d'expérimentation pour la jeunesse. Il est à noter également le départ de la Directrice des Ressources Humaines, qui a occasionné une réorganisation de ce service, avec notamment la création d'un poste entier dévolu à la formation (formation professionnelle, formation de volontaires et formation des bénévoles).

- Communication : 2 personnes
- RH : 2 personnes
- Formation : 1 personne
- Comptabilité, gestion : 3 personnes
- Assistanat de direction : 2 personnes
- Déléguées nationales et chargée de mission : 3 personnes
- Direction générale : 3 personnes

La direction générale est complétée par un Directeur délégué basé en région, assurant également la fonction de Délégué régional.

Les effectifs comptaient 103 salariés à plein temps en janvier 2009 dont 91 CDI, 5 CDD de remplacement et 7 CDD pour accroissement temporaire d'activité.



Cette année encore l'Afev s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de structuration des pôles d'activité existants mais qui s'accompagne comme toujours d'un travail de Recherche et Développement sur des nouveaux terrains d'engagement pour la jeunesse, de nouvelles missions en lien avec les collectivités locales.

Comme l'année précédente, l'Afev termine son exercice bénéficiaire. Avec un bilan financier réalisé à 7 033 K€, un résultat de +14 K€ et une mise en réserve de 192 K€, elle améliore ainsi ses fonds propres et ressources propres, dorénavant respectivement à 623 K€ et 667 K€ contre 418 K€ et 543 K€ en 2008/2009.

Evolutions et situation des grands équilibres financiers :

Les fonds propres et quasi fonds propres :

A la fin de l'exercice 2006/2007, les ressources propres de l'Afev s'élevaient à 831 K€. Le déficit de 2007/2008 a impacté très fortement nos fonds propres et quasi fonds propres de plus de 384 K€, les faisant passer à 446 K€. Le bénéfice de l'année dernière et une mise en réserve les ont amélioré de plus de 97 K€, les résultats de cette année, les augmentent encore, de plus de 124 K€ pour atteindre 667 K€ à fin 2009/2010.

La mise en réserve par le biais de la constitution d'un fonds de trésorerie est devenue ces dernières années, une réelle nécessité liée au constat de fragilité de la structure face aux délais de paiement des ministères ou même d'une possibilité de non paiement. En effet, la structure repose sur les négociations du national avec les ministères qui représentent 19,13 % des subventions d'exploitation (25,09% hors aide au volontariat), il apparaissait comme évident que la moindre défaillance dans les paiements pouvait mettre en péril l'Afev qui devrait alors de nouveau utiliser ses fonds propres comme en 2007/2008. Le fonds de trésorerie permet d'amortir ce risque.

Deux grands enjeux cette année :

- La création en 97/98 des nouveaux services emplois-jeunes ou plus communément appelés, emplois-jeunes a permis à l'Afev de se développer très vite, aujourd'hui la fierté de la structure a été de pouvoir pérenniser ces postes malgré la fin du dispositif et pour cette année la fin des versements de cette aide à l'emploi.
- 2010 a été aussi l'enjeu de toutes les renégociations ministérielles, notamment de la CPO avec le Ministère de l'Education nationale. Celle-ci a donc pu être reconduite sur 4 ans au lieu de 3 ans au par ailleurs. De plus, et pour la première fois, la convention avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports a également été signée en pluriannuelle sur 3 ans, comme avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et la CNAF. Ce qui permet, avec les quatre projets d'expérimentation initiés par le Haut commissariat à la Jeunesse autour des colocations solidaires, l'accompagnement éducatif en suivis de cohortes, la valorisation des compétences et l'accompagnement éducatif en Lycée Professionnel, d'assurer sur les prochains exercices un niveau de financement public certain.

Les Produits

En actant 38,14% des 845K€ d'hypothétique du budget prévisionnel 2009/2010, l'Afev améliore sa proportion à concrétiser les nouvelles demandes de subventions, qui était à hauteur de 31,03 % des 1 028 K€ d'hypothétiques de l'exercice dernier.

Par ailleurs, on observe depuis ces trois derniers exercices, une diminution des produits sur exercices antérieurs (393 K€ au 31/08/07, 302 K€ au 31/08/08, 267 K€ au 31/08/09, 225 K€ au 31/08/10). Ce qui tente

à prouver que l'Afev arrive plus vite à acter sur l'exercice en cours les produits de l'exercice et subit de moins en moins le décalage entre l'exercice de l'Afev basée sur l'année scolaire et celui de la plupart de ses financeurs en année civile.

Répartition des produits d'exploitation par types de financeurs								
	31/08/2010	%	%hors volontariat	31/08/2009	%	% hors volontariat	Ecart	%
Ministères	946 665,00	14,56%	19,10%	992 590,33	17,04%	21,54%	-45 925,33	-4,63%
Expérimentation projets HCJ	296 854,00	4,57%	5,99%				296 854,00	0,00%
Services Déconcentrés/ pref/acsé	570 459,00	8,77%	11,51%	559 503,67	9,60%	12,14%	10 955,33	1,96%
Régions	551 079,32	8,48%	11,12%	578 496,00	9,93%	12,55%	-27 416,68	-4,74%
Départements	224 080,05	3,45%	4,52%	185 113,79	3,18%	4,02%	38 966,26	21,05%
Communes	1 236 537,82	19,02%	24,94%	1 152 766,23	19,79%	25,01%	83 771,59	7,27%
Organismes publics	141 000,79	2,17%	2,84%	138 452,18	2,38%	3,00%	2 548,61	1,84%
CAF	344 022,64	5,29%	6,94%	283 458,16	4,87%	6,15%	60 564,48	21,37%
Asso privées ent.privées	380 020,67	5,85%	7,67%	421 629,04	7,24%	9,15%	-41 608,37	-9,87%
Emplois Jeunes	27 948,73	0,43%	0,56%	89 220,01	1,53%	1,94%	-61 271,28	-68,67%
Autres aides à l'emploi	238 518,39	3,67%	4,81%	207 656,50	3,56%	4,51%	30 861,89	14,86%
Aide volontaire	1 544 255,91	23,75%		1 216 875,54	20,89%		327 380,37	26,90%
Total	6 501 442,32	100,00%	100,00%	5 825 761,45	100,00%	100,00%	675 680,87	

Les charges

Pour un BP annoncé à 6 806 K€, les charges réalisées à 7 019 K€, sont plutôt bien maîtrisées puisque le différentiel s'explique par l'arrivée d'une deuxième vague de volontaires pour 194 K€ non prévue dans le BP mais financée par l'aide au volontariat. La plupart des charges de fonctionnement a même baissé par rapport aux prévisions, la tendance est à une vraie politique de prudence en terme de dépenses.

Les éléments significatifs de l'activité de l'exercice

Les salariés et la masse salariale

Evolution du salaire moyen entre 2006/2007-2007/2008-2008/2009-2009/2010							
2006/2007		2007/2008		2008/2009		2009/2010	
sept-06	1 735,45	sept-07	1 761,34	sept-08	1 798,70	sept-09	1 879,20
janv-07	1 746,98	janv-08	1 773,32	janv-09	1 837,45	janv-10	1 903,79

Le nombre de salariés est resté plus ou moins stable et ne permet pas de montrer la réduction d'effectif sur les pôles déficitaires et l'investissement humain sur des territoires à fort potentiel de développement. Ces embauches sont quasiment toujours assorties de cofinancement du poste par l'aide à l'emploi. Les charges de personnel représentent encore 3 690 K€ soit 65,51% du budget hors volontariat

Le résultat par pôle d'activité

La politique de l'Afev est une politique de développement local et non plus de développement territorial. Les pôles chroniquement déficitaires sont suivis et accompagnés financièrement de façon plus attentive. Le pôle de Cherbourg cette année, celui de Montpellier l'année prochaine, subissent cette politique de prudence et ferment leurs portes.

Les volontaires

L'Afev a fait le choix d'une politique de développement du Service civique et cela malgré les risques financiers de sa transformation en service civique (baisse des aides). Car elle mise depuis la création du volontariat sur ce levier d'action sociale. C'est pour ces raisons qu'elle a accueilli cette année 226 volontaires équivalent à 1623 mois de volontariat, revenant ainsi à un niveau proche de 2007/2008 avec ses 1781 mois de volontariat, bien plus que 2008/2009 avec ses 1335 mois de volontariat.

VOLONTAIRES	Effectif	indemnités 2007/2008	Effectif	Indemnités 2008/2009	Effectif	Indemnités 2009/2010
Septembre	145,00	80 520,00	135,00	69 129,00	106,00	71 496,00
Octobre	178,00	107 823,00	158,00	101 190,00	120,00	78 778,00
Novembre	194,00	115 932,00	155,00	99 281,00	142,00	95 990,00
Décembre	193,00	120 823,00	151,00	98 905,00	150,00	103 272,00
Janvier	188,00	117 165,00	153,00	100 784,00	151,00	99 498,60
Février	188,00	115 452,00	151,00	105 642,00	147,00	97 049,20
Mars	181,00	108 776,00	144,00	93 649,00	189,00	121 635,00
Avril	168,00	103 016,00	131,00	85 805,00	206,00	136 028,00
Mai	180,00	97 039,00	130,00	85 805,00	200,00	130 970,00
Juin	162,00	67 194,00	47,00	30 130,00	101,00	66 862,00
Juillet	111,00	47 924,00	3,00	2 620,00	94,00	61 853,00
Août	66,00	35 384,00	3,00	1 965,00	67,00	44 354,00
Total		1 117 048,00		874 905,00		1 107 785,80

Les perspectives 2010/2011

Avec un budget prévisionnel 2010/2011 en baisse à 6 098K€, qui s'explique par la transformation du service civil en service civique et la prise en charge des indemnités et charges sociales des volontaires, directement par l'agence du service civique, l'Afev ne prévoit pas d'augmentations significatives de ses lignes de charges.

L'Afev s'inscrit dans un nouveau schéma de développement territorial visant à créer du lien entre universités et quartiers, en développant de nouveaux terrains d'engagements en complément du bénévolat deux heures par semaine qui reste le coeur du métier de l'Afev : notamment les logements étudiants solidaires ou l'expérimentation de missions de jeunes en service civique en intervention directe auprès de publics avec des besoins spécifiques.

Ainsi, l'Afev souhaite prouver encore une fois sa capacité d'innovation et de renouvellement dans sa lutte contre l'échec scolaire et les inégalités.